

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie, orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|---------------------|
| 0 Réclamation | contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | adhésion@mupras.com |

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

N° W21-823364

Maladie

Dentaire

Optique

A

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 03705

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SAFFI H

Abdelkader

18.8090

Date de naissance : 01-01-1959

Adresse : rue 88 n° 17 groupe C Elouefa

casablanca

Tel : 0661942246

Total des frais engagés :

696,70

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 08/01/23

Nom et prénom du malade : SAFFI H

ABD = 21020 = 2 Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjointe Enfant

Nature de la maladie :

Tachycardie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, ce document sera détruit immédiatement sous pli confidentiel à l'adresse du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Casablanca

Le : 12/12/23

Signature de l'adhérent(e)



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Medecin attestant le Paiement des Actes
01/01/2023			12000	INP 11/04/2023 Généraliste Paiement en date du 11/04/2023

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fourmisseur	Date	Montant de la Facture
ARMACIA DOLFA Dr. SVISTAKOVA YASNAE N°34, Bd. Oued N. S. S. 1000 Tél: 5.229.12.92	01/11/23	83,70.
	INPE : 092025964	

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Laboratoire d'Analyses Médicales TENSIFT Dr. ALLABOUDI H. Hafsa 267, BD OUED TENSIFT 1er ETAGE GROUPE "J" OUEFA - CASABLANCA	23.11.2018	3450	613,00DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Important :

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
			
INP : <input type="text"/>			
CŒFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>			
MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>			
DÉBUT D'EXÉCUTION <input type="text"/>			
FIN D'EXÉCUTION <input type="text"/>			
CŒFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>			
MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>			
DATE DU DEVIS <input type="text"/>			
DATE DE L'EXÉCUTION <input type="text"/>			
D.D.F PROTHÉSES DENTAIRES			
DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE			
H 25522411 27433552 66020011 70030000 D 66020000 70030000 66020011 70030000 B			
[Création, remont, adjonction] Prothétique dentaire			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXI

Dr. Arafa Alaoui F. Sakina

الدكتورة عرفة العلوي ف سكينة

Médecine Générale

Diplomée en Echographie
par l'Université Hassan II
Médecine de travail

الطب العام

دبلوم الفحص بالصدى
من جامعة الحسن الثاني
طب الشغل

Casablanca, le : 01/11/23 الدار البيضاء، في :

Saffia Abd Elkader

83,70

805 13
01/11/23

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 83,70 DH
ID: 651886
6 118001 140237

1) Durostat 40 mg
Tr 14/11/23 au 18/11/23

2) Alpraz 0,5 mg
Tr 14/11/23 au 18/11/23

3) Zyglof 100 mg
Tr 14/11/23 au 18/11/23

83,70

Centre de soins en échographie
Médecine de travail
02109300093
02109300093
02109300093
02109300093

شارع واد سبو - زنقة 174 - رقم 65 - الألفة - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 91 12 77 - المحمول : 06 61 31 09 83

Bd. Oued Sebou - Rue 174 - N° : 65 - El Oulfa - CASABLANCA - Tél : 05 22 91 12 77 - GSM : 06 61 31 09 83

E-mail : arafasakina@gmail.com - INP : 091011973 - ICE : 00210345000043

Dr. Arafa Alaoui F. Sakina

الدكتورة عرفة العلوي ف سكينة

Médecine Générale

Diplomée en Echographie
par l'Université Hassan II
Médecine de travail

الطب العام

دبلوم الفحص بالصدى
من جامعة الحسن الثاني
طب الشغل

Casablanca, le : 09/11/2023

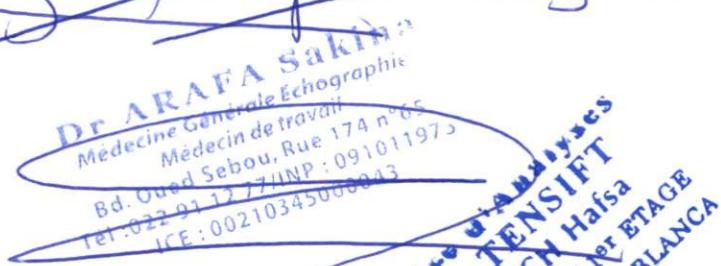
الدار البيضاء، في :



Saffi Abd El Kader

1) Tonus + T4.

~~Dr. Saffi Abd El Kader~~


Dr. ARAFA SAKINA
Médecine Générale Echographie
Médecin de travail
Bd. Oued Sebou, Rue 174 n°65
Tel: 022 91 12 77 INP: 091011973
ICE: 00210345000043


Dr. ALLABOUCH TENSIFT
267, BD OUED TENSIFT 1er ETAGE
GROUPE "J" OULFA - CASABLANCA

شارع واد سبو - زنقة 174 - رقم 65 - الألفة - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 91 12 77 - المحمول : 06 61 31 09 83
Bd. Oued Sebou - Rue 174 - N° : 65 - El Oulfa - CASABLANCA - Tél : 05 22 91 12 77 - GSM : 06 61 31 09 83

E-mail : arafasakina@gmail.com - INP : 091011973 - ICE : 00210345000043



مختبر التحاليل الطبية تانسيفت

Laboratoire d'Analyses Médicales Tensift

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Virologie - Parasitologie - Mycologie - Immunologie

د. حفصا علابوش
Dr. Hafsa ALLABOUCH
Médecin Biologiste

Ancienne Interne des Hopitaux de Lille - France
DU Antibiothérapie et Chimiothérapie anti-infectieuse-Lille
DU Qualité et Accréditation en Biologie Médicale-Lille

Dossier ouvert le : 01/11/23

Prélèvement effectué à 11:27

Edition du : 01/11/23

Monsieur SAFFIH ABDELKADER

Né (e) le : 01011959

Docteur SAKINA ARAFA ALAOUI

Réf. : 23K1E



Page : 1/1

HORMONOLOGIE

TSH (Thyréostimuline ultrasensible)-----: 1,043 μ UI/ml 0,25 - 5
(Technique Immunoenzymatique AIA 360 TOSOH)

La TSH est l'indicateur le plus sensible pour évaluer un dysfonctionnement thyroïdien..
Une variation minime de T4L provoque une réponse très amplifiée de la TSH.
Cependant, la TSH répond aux variations de la T4L avec un temps de latence important,
au moins 8 semaines pour une réponse complète.

T4L (Thyroxine libre)----- : 13,11 pmol/L Normales 11 - 28
(Technique ELFA sur Minividas)

Laboratoire d'Analyses
Médicales TENSIFT
Dr. ALLABOUCH Hafsa
267, BD OUED TENSIFT 1er ETAGE
GROUPE "J" OULFA - CASABLANCA

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

267, Boulevard Oued Tensift Groupe "J", 1er étage - Oulfa - 20220 Casablanca

Tél. : 05 22 90 90 20 - Fax : 05 22 90 90 21 - laboratoiretensift@gmail.com - www.laboratoiretensift.ma

CNSS : 9720732 Patente : 36017172 IF : 14474751 ICE : 001684731000025

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES TENSIFT

276, Boulevard Oued Tensift, 1er étage
 OULFA
 CASABLANCA

Dr Hafsa ALLABOUCHE
 Médecin Biologiste

Tél. : 0522 90 90 20 - Fax : 0522 90 90 21

Casablanca le mercredi 1 novembre 2000 Monsieur SAFFIH ABDELKADER

FACTURE N°	35184
------------	-------

Analyses :

TSH us (Thyreostimuline) -----	B	250	
T4 libre -----	B	200	Total : B 450

Prélèvements :

Sang-----	K	1
-----------	---	---

TOTAL DOSSIER	613,00 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Six Cent Treize Dirhams

267, BD OUED TENSIFT 1^{er} ETAGE
 GROUPE "J' OULFA" CASABLANCA
 Dr. ALLABOUCHE Hafsa
 Laboratoire d'Analyses
 Médicales TENSIFT